



FEJ
FONDS
D'EXPÉRIMENTATION
POUR LA
JEUNESSE



Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13
www.experimentation.jeunes.gouv.fr



INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse, hors appel à projet, en juillet 2014 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site www.experimentation.jeunes.gouv.fr



FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

THÉMATIQUE : Culture Numéro du projet : APH_19
LE DISPOSITIF EXPERIMENTÉ
Titre : Entrons dans la danse
Objectifs initiaux : Proposer une articulation entre l'offre scolaire et périscolaire centrée autour de la pratique de la danse ; proposer une approche culturelle et historique par le biais de l'outil pédagogique « A chaque danse ses histoires » ; permettre à l'élève d'exercer un rôle de spectateur, d'aiguiser son esprit critique, de fréquenter des œuvres contemporaines ; participer à l'animation d'une pensée prospective et d'une réflexion sur la conception et la mise en œuvre des projets d'éducation artistique et culturelle
Public(s) cible(s) : Enfants et adolescents ; adultes encadrants des projets
Descriptif synthétique du dispositif expérimenté : Le projet « Entrons dans la danse » est conçu pour permettre aux enfants d'aborder la danse et la culture chorégraphique dans les temps scolaire et périscolaire, dans quatre régions. Il se compose d'interventions artistiques, de temps de médiation, de rencontres et de temps de formation pour les équipes pédagogiques mobilisées et expérimente ainsi une réflexion sur l'articulation des différents temps de l'enfant.
Territoire(s) d'expérimentation : Le projet s'est déroulé sur quatre régions : Ile-de-France, Rhône-Alpes, Franche-Comté et Normandie. Le territoire d'intervention inclut des quartiers « politiques de la ville » (en Ile-de-France) et des zones rurales isolées (en Franche-Comté et Basse-Normandie).
Valeur ajoutée du dispositif expérimenté : Ce dispositif, permettant de prendre en compte une pratique artistique sur tous les temps de l'enfant (scolaire et périscolaire) a permis pour les structures porteuses dans les régions de déployer d'autres modes de faire que ceux habituellement proposés. Mettant en évidence l'importance de temps de formation commun à tous les acteurs du projet (artistes, enseignants, animateurs, partenaires), la poursuite sur deux années de l'expérience dans des bassins de population similaires a nourri l'observation et autorisé des adaptations. Les actions de médiations expérimentées dans ces nouveaux contextes ont également bouleversé les habitudes des structures porteuses du projet : imaginer l'accueil des enfants dans le temps périscolaire a obligé les acteurs du projet à faire preuve d'inventivité, tant dans les formats que dans les temporalités proposés.
Partenaires techniques opérationnels : (1) Partenaires initialement visés dans la convention : CANOPE Besançon, Centre national de la danse à Lyon, CCN de Caen, service culturel de Falaise (2) Partenaires effectifs de l'expérimentation : CANOPE Besançon, Centre national de la danse à Lyon, Chorège/Relais Culturel Régional du Pays de Falaise
Partenaires financiers : Conseil départemental de la Seine-Saint Denis, Préfecture de la Seine-Saint-Denis, Région Rhône-Alpes, Canopé Besançon Centre National de la Danse, Chorège/Relais Culturel Régional du Pays de Falaise
Durée de l'expérimentation : (1) Durée initiale : du 1 ^{er} octobre 2014 au 30 septembre 2016 (2) Durée effective : du 1 ^{er} octobre 2014 au 30 septembre 2016
LE PORTEUR DU PROJET
Nom de la structure : Centre National de la Danse Type de structure : <i>Etablissement Public Industriel et Commercial</i>
L'ÉVALUATEUR DU PROJET/ DU PROGRAMME
Nom de la structure : Laboratoire LERFAS Type de structure : <i>Structure privée</i>



PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

Sommaire

Introduction	5
I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation	6
<i>A. Objectifs de l'expérimentation</i>	6
<i>B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)</i>	6
1. Public visé	6
2. Bénéficiaires directs	6
3. Bénéficiaires indirects	7
II. Déroulement de l'expérimentation	8
<i>A. Actions mises en œuvre</i>	8
<i>B. Partenariats</i>	9
1. Partenaires opérationnels	9
2. Partenaires financiers	10
<i>C. Pilotage de l'expérimentation</i>	10
<i>D. Difficultés rencontrées</i>	10
III. Enseignements généraux de l'expérimentation	11
<i>A. Modélisation du dispositif expérimenté</i>	11
<i>B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif</i>	11
1. Public visé	11
2. Actions menées dans le cadre du dispositif	11
3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance	12
4. Impacts sur la structure	12
Conclusion	14
<i>Annexes 1 – publics</i>	15
<i>Annexes 2 – actions</i>	16
<i>Annexes 3 – outils</i>	17

Introduction

Le projet « Entrons dans la danse » a été porté par le Centre National de la Danse d'octobre 2014 à juin 2016, avec le soutien du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse du Ministère chargé de la Jeunesse, et la complicité des différentes institutions et lieux culturels concernés en région.

Ce dispositif a été pensé pour permettre aux enfants d'aborder la danse et la culture chorégraphique dans les nouveaux temps périscolaires, en prenant appui sur les activités proposées sur le temps scolaire. Suite à la réforme des rythmes scolaires, les temps périscolaires ont pour vocation de favoriser les activités sportives, culturelles et artistiques. Le CND a souhaité, avec ce projet, « ouvrir » et faire rayonner la présence des artistes au delà des actions dans les classes. Construit en partage entre quatre régions, cette expérimentation a permis de lancer une réflexion sur les différents temps de l'enfant, réflexion que le CND souhaitait porter au niveau national.

Animé par l'ambition d'un parcours d'éducation artistique et culturelle pour tous les élèves, le projet s'est construit en mettant en œuvre un dispositif d'actions pédagogiques, de pratique, de formation, de réflexion, de médiation et d'échanges autour de la danse.

L'expérience menée en considération des problématiques locales s'est déployée sur 4 territoires géographiques :

- la région Ile de France, en particulier la ville de Pantin,
- la région Rhône-Alpes, sur les villes de Lyon et Francheville,
- la région Franche-Comté,
- la région Basse-Normandie, sur le pays de Falaise.

Chaque région porteuse du projet a développé, au fil des deux années d'expérimentation, des propositions pédagogiques diversifiées, en tenant compte des spécificités locales de leur territoire et des acteurs prenant part au dispositif. Si le projet s'est construit autour d'une base commune fondée sur une découverte élargie de la danse et de l'art chorégraphique, chaque territoire a su mettre en place des actions pédagogiques singulières et les faire évoluer, en les enrichissant de manière concrète sur le terrain.

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

A. Objectifs de l'expérimentation

Le projet a été construit pour répondre à 4 objectifs :

- proposer une articulation entre l'offre scolaire et périscolaire centrée autour de la pratique de la danse ;
- proposer une approche culturelle et historique par le biais de l'outil pédagogique « A chaque danse ses histoires » ;
- permettre à l'élève d'exercer un rôle de spectateur, d'aiguiser son esprit critique, de fréquenter des œuvres contemporaines ;
- participer à l'animation d'une pensée prospective et d'une réflexion sur la conception et la mise en œuvre des projets d'éducation artistique et culturelle.

B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

1. Public visé

Enfants, adolescents en établissements scolaires touchés par les parcours organisés dans le temps scolaire et périscolaire ainsi qu'enseignants, artistes et animateurs associés au projet sont le cœur de cible d'« Entrons dans la danse ». Le prévisionnel initial du nombre de bénéficiaires était 2400 élèves, 100 enseignants et 24 adultes.

2. Bénéficiaires directs

2.1. Statistiques descriptives

4682 personnes ont bénéficié directement du projet en 2 ans, dont 3953 enfants et 729 adultes. Le nombre de bénéficiaires touchés par le projet « Entrons dans la danse » est donc doublement supérieur à ce qui avait été prévu initialement.

2.2. Analyse qualitative

Le projet « Entrons dans la danse » souhaitait permettre à un grand nombre d'élèves et à travers eux, d'adultes engagés dans cette expérimentation, d'approcher ce que nous nommons une culture chorégraphique.

Si la danse s'inscrit dans les programmes de l'Education nationale, notamment ceux de l'école primaire, celle-ci reste relativement peu pratiquée dans les classes. Le rôle des institutions artistiques et culturelles telles que le CND, engagées pour le développement de la danse, est alors de créer du lien entre le monde chorégraphique et le monde scolaire. Le CND, en tant que Pôle National Ressources pour l'éducation artistique et culturelle affiche une volonté de promouvoir cette rencontre. Côté danseur ou le chorégraphe apparaît comme une manière de comprendre ce qu'est la danse d'aujourd'hui. Le partage avec l'artiste chorégraphique offre aussi l'opportunité de s'approprier des techniques, celles de la danse, mais aussi celles de la création chorégraphique. C'est bien l'enjeu d'une rencontre avec les pratiques et les œuvres qui anime un tel projet.

Si l'expérimentation a touché majoritairement les enfants des classes élémentaires dans toutes les Régions, il est à noter que la Franche-Comté a initié le projet dans des collèges en zones rurales éloignées de lieux de diffusion ou de ressources, par le biais de résidences d'artistes dans ces collèges. La seconde année a permis de relier collège et école élémentaire par le biais de parcours inter-degrés englobant CM1, CM2 et sixième, soit le nouveau cycle 3.

3. Bénéficiaires indirects

À Pantin, la proposition périscolaire a permis de préciser les orientations données par la municipalité aux équipes des centres de loisirs en charge du temps périscolaire. Quelle régularité, quel choix d'activité ? Quels objectifs ? S'agit-il de proposer aux enfants des activités occupationnelles ou bien de faire de ces moments de loisirs des moments de réelle découverte ? Plusieurs réunions avec le coordinateur du Projet Educatif local, la Direction du développement culturel, la Direction de l'éducation et des loisirs éducatifs de la ville de Pantin ont permis de construire des axes communs à tous les acteurs et responsables du temps périscolaire. L'année 2016-2017 voit se tisser des liens entre le CND et la ville dans ce sens : organisation d'une formation des animateurs relais culturels, mise en place d'un projet en centre de loisirs sur le temps du mercredi.

De même un autre public n'avait pas été compté dans nos prévisions au moment du dépôt de dossier : les parents. En effet, des ateliers parents-enfants ont été proposées dans les établissements de Pantin, sous de multiples formes : donnés par les artistes dans les établissements ou au CND par les médiateurs et, dans ce cas, ouverts à toutes les classes d'un même établissement scolaire ou centre de loisirs.

II. Déroulement de l'expérimentation

A. Actions mises en œuvre

Le projet « Entrons dans la danse » s'est donc mis en place dès la première année sous forme de « parcours », à partir d'un éventail de propositions pédagogiques, à la fois à destination des classes mais également au niveau des établissements, au travers des activités périscolaires. En associant pratique et découverte de la culture chorégraphique, ces parcours souhaitent permettre aux élèves d'être acteurs et d'exercer leur rôle de spectateur en sollicitant leur esprit critique. De surcroît, le parcours périscolaire n'est pas considéré comme une action ponctuelle et isolée, mais envisagé comme complémentaire du parcours scolaire, et ceci était très novateur sur tous les territoires.

Le projet fait écho aux ambitions portées par le Parcours d'Education Artistique et Culturelle (PEAC), rendu obligatoire par la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République, dont la circulaire publiée le 9 mai 2013 précise les principes et les modalités. L'arrêté du 7 juillet 2015 fixe les objectifs suivants : « diversifier et élargir les domaines artistiques abordés à l'école », « articuler les différents temps éducatifs et en tirer parti », « donner sens et cohérence à l'ensemble des actions et expériences auxquelles l'élève prend part ». Il se fonde sur trois piliers : les « rencontres, directes ou indirectes », les « pratiques, individuelles ou collectives » et les « connaissances » (appropriation de repères, d'un lexique spécifique, développement d'un esprit critique).

Dans chacune des régions, Ile de France, Rhône-Alpes, Franche-Comté et Basse-Normandie, les interlocuteurs des collectivités territoriales et de l'Education nationale ont apporté leur soutien et ont permis une mise en œuvre cohérente du projet. Les actions se sont déployées dans une concertation et une collaboration entre les acteurs des mondes scolaire, périscolaire, culturel et artistique.

Chronologiquement, les actions se sont mises en place de la manière suivante :

Action 1 : Former les intervenants des structures partenaires (artistes, porteurs de projets, enseignants, médiateurs) à l'outil pédagogique « A chaque danse ses histoires », qui consiste en une approche culturelle et historique de l'histoire de la danse.

Action 2 : Mettre en place un parcours artistique et culturel dans les classes référentes (une classe référente désignée par établissement). Ce parcours se compose d'ateliers artistiques associant culture et pratique chorégraphique.

Action 3 : Mettre en place un parcours artistique et culturel sur le temps périscolaire dans chaque école d'Île-de-France et de Rhône-Alpes. Ce parcours comprend des séances d'ateliers de pratiques assortis de sorties, de conférences et d'actions de médiation culturelle.

Action 4 : Implantation de l'outil pédagogique « A chaque danse son histoire » la première année d'expérimentation du dispositif, partage des outils pédagogiques la seconde année avec l'ajout de l'outil « La danse contemporaine en question ».

Une chargée d'étude, doctorante en Sciences de l'éducation, a suivi le projet dans les quatre régions concernées et durant les deux années, ce qui a donné lieu à la rédaction et l'édition d'un document trace de l'expérience. Elle a parfois croisé le laboratoire LERFAS dans certains établissements, à Pantin et en Normandie, mais chaque démarche a gardé sa singularité dans les outils d'analyse, les objectifs étant différents.

B. Partenariats

1. Partenaires opérationnels

Nom de la structure partenaire	Type de structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
CANOPE de Besançon	Réseau Canopé est le réseau de création et d'accompagnement pédagogiques placé sous la tutelle du ministère de l'Éducation nationale. Opérateur public présent sur l'ensemble du territoire, il joue un rôle décisif dans la refondation de l'école en intervenant dans cinq domaines clés : pédagogie ; numérique éducatif ; éducation et citoyenneté ; arts, culture et patrimoine ; documentation.	CANOPE Besançon a coordonné le projet en Franche Comté, décliné celui-ci en fonction des spécificités locales (éloignement géographique des structures culturelles pour les établissements scolaires).
CND Lyon	Le Centre national de la danse est un établissement public à caractère industriel et commercial. Créé en 1998 à l'initiative du ministère de la Culture et de la Communication, il s'agit d'un lieu unique qui centralise l'ensemble des ressources au service de la danse. Le CND est implanté en Ile-de-France, à Pantin et le CND à Lyon assure la continuité de l'ensemble des missions dans la région Auvergne - Rhône-Alpes.	Le CN D Lyon a coordonné le projet et mis en place des actions de formation aux outils pédagogiques élargies à des publics non directement concernés par le projet (enseignants d'un bassin, médiateurs...) . Il a par ailleurs mis en place des temps de restitutions au sein des établissements concernés.
Association Chorège, Relais culturel régional du Pays de Falaise	Chorège œuvre au quotidien pour le rayonnement de la danse et le développement de la culture chorégraphique. Association du pays de Falaise en Normandie, ses actions sont le plus souvent en partenariat avec l'Education nationale, la DRAC (direction régionale des affaires culturelles), les collectivités territoriales et les institutions culturelles. Elle compte actuellement 250 adhérents. Chorège porte désormais une mission régionale de soutien à la danse	Chorège a mis en place et coordonné l'action pendant les deux années, organisant les formations des médiateurs et enseignants la première année et privilégiant les parcours la seconde année.

2. Partenaires financiers

Les partenaires financiers impliqués dans le projet ont été :

- CANOPE de Besançon
- Chorège, Relais culturel régional du Pays de Falaise
- Le conseil départemental de la Seine-Saint-Denis
- La Préfecture de Seine-Saint-Denis
- La Région Rhône-Alpes
- L'Education nationale
- La Ville de Falaise

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse	18 %
Cofinancements extérieurs à la structure	33 %
Autofinancement	49 %

C. Pilotage de l'expérimentation

La chargée de coordination travaillant au CND à Pantin, a assuré le collectage des informations et la mise en relation des différents sites et le partage des projets. Elle s'est régulièrement déplacée dans les trois autres régions pour des comités de pilotages régionaux.

Un comité de pilotage national s'est réuni en juin 2015 : composé des personnes en charge du pilotage des projets dans chaque région ainsi que d'un représentant de la Fondation Total, il a permis d'observer la diversité des méthodologies déployées, de comprendre et d'évaluer la mise en place des parcours périscolaires expérimentés en Rhône Alpes et à Pantin, de dresser un premier bilan de l'impact des actions menées.

D. Difficultés rencontrées

Les difficultés rencontrées l'ont été principalement sur deux points :

- l'organisation des ateliers sur des temps périscolaires extrêmement différents selon les régions a été un frein. En Rhône-Alpes, l'expérience a été concluante car le temps périscolaire a permis de dégager des plages horaires d'1h30 pour déployer l'activité, permettant aux enfants d'être complètement investis et actifs.

À Pantin, les ateliers se sont déroulés pendant la pause méridienne, obligeant les artistes intervenant à conduire des séances d'environ 45 minutes, avec deux groupes d'enfants différents, avant ou après le repas à la cantine. Cet état de fait n'a pas favorisé la concentration, ni la participation des enfants exception faite des centres de loisirs dans lesquels animateurs et directeurs se sont emparés du projet et l'ont défendu en accord avec la communauté éducative, scolaire et périscolaire, en adaptant notamment les horaires.

- l'utilisation de l'outil pédagogique « À chaque danse ses histoires », s'il a permis de cimenter le début du projet, a été plus problématique au quotidien. Les artistes ont eu des difficultés à en réinvestir des éléments, et bien que certains y aient fait référence, l'utilisation en est toujours restée « à la marge ». Dans le cas où les actions ont été conduites de façon resserrée comme en Franche Comté par exemple, l'outil a été plus facilement source et objet de médiation et a été le lien entre la ou les classes en projet et le reste de l'établissement.

III. Enseignements généraux de l'expérimentation

A. Modélisation du dispositif expérimenté

L'expérience a été conduite avec l'accompagnement pendant les deux années d'une chargée de mission qui a rédigé un document trace de ce dispositif. Ce document donne les clefs d'une modélisation possible.

Les objectifs d'un projet comme « Entrons dans la danse » sont :

- Permettre l'accès à des enfants d'écoles élémentaires et collèges à des œuvres, à des lieux et à des pratiques de danse ;
- Penser les différents temps de l'enfant dans une circulation des expériences et des savoirs ;
- Participer à l'animation d'une pensée prospective et d'une réflexion sur la conception et la mise en œuvre des projets d'éducation artistique et culturelle.

A partir de ces objectifs, « Entrons dans la danse » pourrait se modéliser comme suit :

- Construire des partenariats avec des structures culturelles et éducatives sur plusieurs régions ;
- Pour chaque territoire, articuler pratiques, rencontres avec les œuvres et culture chorégraphique sur les différents temps de l'enfant (scolaire, périscolaire, parascolaire) ;
- Former les différents acteurs des projets aux pratiques et cultures chorégraphiques et à la construction d'un partenariat au service d'un projet
- Organiser des temps réguliers d'échanges entre acteurs par région et au niveau national afin de réguler les actions et de permettre une évaluation formatrice
- Organiser des traces lisibles et ouvertes à l'ensemble des acteurs comme au bassin de population du territoire

B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

1. Public visé

Le public initialement visé (école élémentaire, cycle 3 pour les parcours scolaires, cycle 2 pour les parcours périscolaires) n'a pas été le seul public bénéficiaire dans deux régions sur quatre. Le projet s'est adapté aux contextes des territoires, et ainsi, des collégiens ont pu bénéficier du projet.

De plus, les parents qui n'étaient pas initialement un public destinataire des actions l'a été à de nombreuses reprises, tant par leur observation des projets des enfants que par leur implication dans des ateliers.

Nous avons pu observer que des enfants suivant un parcours scolaire en première année du projet, ont également demandé à suivre un parcours périscolaire en deuxième année. L'enseignement de ce projet est que le travail sur plusieurs années avec les mêmes enfants construit un désir et une autonomie chez chacun.

2. Actions menées dans le cadre du dispositif

Préalablement aux actions du projet détaillées page 8, il semble important que des temps de formation communs à tous les acteurs du projet se mettent en place en amont et en cours de projet comme autant d'espaces d'informations, de formation, d'échanges entre les différents acteurs (artistes, enseignants, animateurs, directeurs d'établissement, médiateurs), temps portés et conduits par la structure culturelle référente et dont les personnels, formateurs et/ou médiateurs, sont impliqués dans le parcours. En effet, la multiplicité des lieux dans lesquels se déroule un tel parcours peut rapidement faire perdre aux acteurs du projet la sensation de vivre la même aventure ; particulièrement, si le dispositif est décliné sur d'autres territoires ou à une autre échelle.

En outre, même si « Entrons dans la danse » a été pensé comme un projet autonome se déployant sur des territoires, l'expérience a démontré qu'il est possible, voire pertinent, de co-construire un parcours de ce type en lien avec un dispositif déjà existant (par exemple une résidence d'artiste en établissement scolaire).

3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance

Pour une mise en place optimale du projet, il est important d'avoir des appuis forts sur les territoires choisis pour l'expérimentation et d'impliquer l'ensemble des partenaires en amont du projet.

Dans le cadre d'une expérimentation à l'école élémentaire, les partenaires impliqués doivent être les suivants :

- service Education et loisirs pour le périscolaire et service Culture des Mairies ;
- service de l'inspection de circonscription et conseiller pédagogique de l'Education nationale ;
- structure(s) culturelle(s) partenaire(s) ;
- artistes chorégraphiques.

Dans le cadre d'une expérimentation au collège, les partenaires impliqués doivent être les suivants :

- service Education et service Culture du Conseil départemental ;
- chefs d'établissement et enseignants impliqués de chaque Collège ;
- DAAC du Rectorat de l'académie concernée ;
- structure(s) culturelle(s) partenaire(s) ;
- artistes chorégraphiques.

En effet, ce parcours permet une réelle prise en compte d'un lien possible entre temps périscolaire et scolaire pour les responsables des services et pose avec pertinence la place et le rôle de chacun pour un mieux vivre de l'enfant dans l'école et dans les temps et lieux adjacents.

Il est également nécessaire de mettre en place deux types de comités de pilotages : un comité de pilotage territorial et un comité de pilotage général du projet.

Le comité de pilotage territorial est composé d'un représentant de chaque entité et se réunit en amont du projet puis au moins une fois par an, en fin d'année scolaire. Pour une expérimentation de deux années scolaires, une première fois en mai ou juin de l'année N, puis en mai ou juin de l'année N+1, puis en mai ou juin de l'année N+2.

La possibilité de rencontrer les membres du comité de pilotage territorial séparément dans d'autres circonstances est ouverte et doit permettre de réguler des points de tension, de lever des freins s'ils apparaissent dans l'un ou l'autre des lieux où l'expérience se déploie.

Le comité de pilotage général du projet propose une veille sur l'ensemble du dispositif et est mis en place en amont, en cours et en fin de parcours. Il est composé d'un représentant de la structure culturelle qui pilote le projet, d'un représentant des Ministères de tutelles du projet (Culture et communication/ Jeunesse et Sports dans le cas présent), des représentants financeurs du projet ainsi que des représentants précédemment cités. Il permettrait un croisement des informations et une régulation/adaptation des actions sur les différents territoires en fonction des publics ciblés.

4. Impacts sur la structure

Le projet a amené trois partenaires à repenser leurs pratiques professionnelles : le service éducation artistique et culturel du CND, les artistes intervenants et le service Education et loisirs de la Mairie.

Jusqu'à l'initiation de ce projet, les parcours d'éducation artistique et culturelle étaient pensés sur le temps scolaire uniquement et pour des groupes constitués et captifs. Or, pour le service éducation artistique et culturelle du CND, le projet a révélé la nécessité de prendre en compte l'enfant dans une pratique volontaire, qui n'est pas pour autant dans une pratique amateur, et de déployer pour lui une articulation d'accès aux ressources et à la médiation différente. Par exemple, de nouvelles actions ont été mises en place : accueil au CND des groupes périscolaires sur le temps des activités (le midi et le mercredi après-midi), ateliers parents-enfants proposés le samedi matin ou le soir dans l'école.

De plus, pour les artistes, les temporalités différentes des temps périscolaires les ont amenés à construire autrement leurs ateliers, tant dans l'approche (plutôt de l'ordre de l'éveil-initiation à la danse que de la

sensibilisation artistique) que dans les ouvertures du projet (temps de restitutions plus ouverts et croisant différents publics).

Enfin, l'expérience a permis aux responsables des temps périscolaires à définir leur projet éducatif. Entre des activités proposées de l'ordre du divertissement, avec la possibilité de changer d'activité à loisir ou de quitter une activité en cours de séance pour en initier une autre ou des activités pensées comme un loisir construisant savoir-être, savoir-faire et savoir agir, les objectifs divergeaient et le projet a impulsé une réflexion permettant de les préciser.

Conclusion

Suite à la réforme du Ministère de l'Éducation nationale portant sur le temps scolaire, les structures culturelles, dont le CND, ont été sollicitées pour développer des projets d'éducation artistique et culturelle sur les différents temps de l'enfant. Plutôt que de le vivre comme une contrainte, le CND a souhaité proposer un projet ouvert, réflexif et national autour de cette nouvelle organisation. Cette aventure s'est révélée positive et a permis une prise en compte globale de l'enfant sur ses différents temps de vie. Dans ce nouveau contexte, le CND a repensé les projets et les dispositifs d'éducation artistique et culturelle avec l'appui et le conseil des différentes structures partenaires au niveau national.

Pour mettre en place un projet d'une telle envergure géographique et temporelle, le CND a initié une coordination générale conséquente. Il est à noter qu'à l'avenir des échanges plus réguliers et nourris au niveau national seront nécessaires pour renforcer les temps de réflexion collective.

Par ailleurs, nous avons pu constater que si les outils pédagogiques ont joué leur rôle sur les temps de formation des acteurs, ils ont été plus difficilement réinvestis par les artistes, enseignants et animateurs. De ce fait, un déplacement s'est opéré. Le projet s'est réorienté sur une découverte et une pratique de la culture chorégraphique dans sa large acception et les œuvres proposées au regard des enfants ont été support de liens riches et divers sur l'histoire de la danse.

Cette expérience ouvre pour le CND des champs réflexions sur la notion de parcours d'éducation artistique et culturel de chaque enfant. A l'avenir, les sources d'expériences, de connaissances et d'apprentissages seront composées avec une attention particulière à ce qui fait parcours et donc unité pour l'enfant : un même temps et un même lieu poreux au territoire de proximité et ce, malgré la diversité des partenaires éducatifs et culturels mise en place.

Annexes 1 – publics

Restitution du porteur de projet
Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation
Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention

Numéro du projet	APH_19	Nom de la structure porteuse de projet		Centre national de la danse		
		Bénéficiaires entrés l'année 1	Bénéficiaires entrés l'année 2	Bénéficiaires entrés l'année 3	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires ayant abandonnés ou ayant été exclus en cours de dispositif
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action						
Jeunes		2194	1759		3953	
Adultes		435	294		729	
Nombre total de bénéficiaires		2629	2053		4682	
		Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation				
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques						
1. Jeunes						
Age						
Moins de 6 ans		166				
6-10 ans		1064				
10-16 ans		1918				
16-18 ans						
19-25 ans						
Autres (préciser)						
Autres (préciser)						
Situation						
Élèves en pré-élémentaire		166				
Élèves en élémentaire		1064				
Collégiens		1918				
Lyonnais en LEGT						
Lyonnais en lycée professionnel						
Jeunes apprentis en CFA						
Étudiants du supérieur						
Demandeurs d'emploi						
Actifs occupés						
Autres (préciser)						
Autres : Enfants ayant visité l'outil pédagogique- Différents âges confondus entre la maternelle et		805				
Ende car statistiques données selon le lieu d'exposition						
Niveau de formation						
Infra V						
Niveau V						
Niveau IV						
Niveau III						
Niveau II						
Niveau I						
Sexe						
Filles						
Garçons						
2. Adultes						
Qualité						
Parents		391				
Enseignants		128				
Conseillers d'orientation-psychologues						
Conseillers principaux d'éducation						
Conseillers d'insertion professionnelle						
Animateurs		34				
Educateurs spécialisés						
Autres - artistes		38				
Autres - adultes ayant visité l'outil pédagogique		128				
						Réalisation
Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif						
1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?						
Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML.					Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML.	
Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML.						
Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML.						
Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place						
1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :						
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département)					Nationale	
Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région)						
Régionale (une seule région)						
Inter-régionale (2 et 3 régions)						
Nationale (plus de 3 régions) ?						
2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers politique de la ville ?						
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville					Oui, une partie de mon territoire	
Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville						
Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville						
Remarques						

Annexes 2 – actions

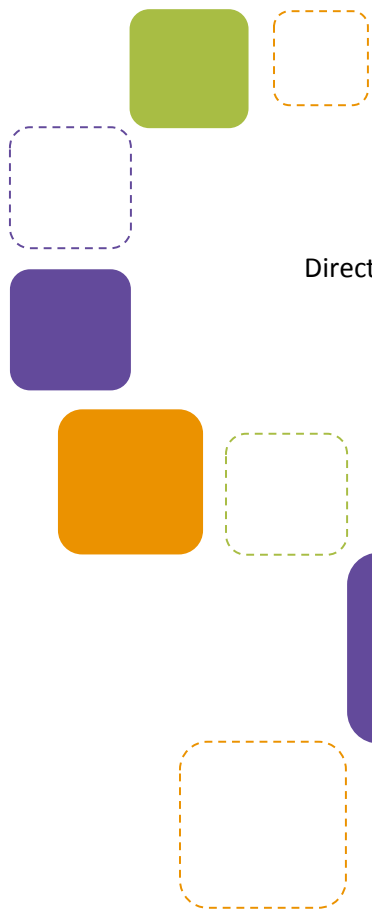
Restitution finale du porteur de projet
Annexe 2 - Calendrier de déroulement de l'expérimentation - Actions mises en œuvre

Numéro du projet	Description synthétique de chaque action	Durée en mois	Ressources humaines mobilisées			Ressources matérielles mobilisées		
			Effectifs	ETP	Type de personnel concerné (qualifications)	Achats	Prestations de services	Autre (préciser)
1. Préparation du projet	<i>de octobre 2014 à décembre 2014</i>							
Action n°1	Formations autour de l'outil pédagogique "A chaque danse ses histoires" dans chaque structure culturelle	2	2	0,48	Responsable du pôle EAC Chargée EAC	Matériel pédagogique		Déplacements / missions
Action n°2	Début des interventions artistiques pour les classes référentes	3	5	0,41	Artistes chorégraphiques Conseillère pédagogique Chargée EAC Médiatrice		Prestations pour ateliers artistiques	
Action n°3	Coordination du projet	3	2	0,42	Chargée de coordination Directrice de département			Déplacements / missions
2. Mise en œuvre du projet	<i>de janvier 2015 à juin 2016</i>							
Action n°1	Conduite des ateliers artistiques dans les classes référentes	15	14	1,28	Artistes chorégraphiques		Prestations pour ateliers artistiques	
Action n°2	Conduite des actions de médiation pour les classes référentes ou pour les classes scolaires	10	7	1,65	Responsable du pôle EAC Chargée EAC Conseillères pédagogiques Médiatrice	Matériel pédagogique Places de spectacles		
Action n°3	Conduite des ateliers artistiques sur le temps périscolaire	13	14	1,28	Artistes chorégraphiques		Prestations pour ateliers artistiques	
Action n°4	Conduite des actions de médiation pour les groupes périscolaires	6	7	0,99	Responsable du pôle EAC Chargée EAC Conseillères pédagogiques Médiatrice	Matériel pédagogique Places de spectacles		
Action n°5	Travail d'observation de la chargée d'étude	3	1	0,38	Chargée d'étude			Déplacements / missions
Action n°6	Coordination du projet	15	3	0,98	Chargée de coordination Responsable du pôle EAC Directrice de département		Prestation communication	Déplacements / missions
3. Achèvement du projet	<i>juin 2015 puis juin à septembre 2016</i>							
Action n°1	Restitution des ateliers menés sur le temps scolaire ou périscolaire année scolaire N et année scolaire N+1	0,5	11	1,03	Responsable du pôle EAC Chargée EAC Médiatrice Stagiaire EAC Techniciens		Prestations pour ateliers artistiques	
Action n°2	Participation des enfants du périscolaire à Camping (CND Pantin)	0,5	5	0,55	Responsable du pôle EAC Chargée EAC Médiatrice		Prestations pour ateliers artistiques	
Action n°3	Rendu du travail de la chargée d'étude	3	1	0,38	Chargée d'étude		Impression livret	
Action n°4	Coordination du projet	3	3	0,51	Chargée de coordination Responsable du pôle EAC Directrice de département		Prestation communication	Déplacements / missions

Annexes 3 – outils

Restitution finale du porteur de projet
Annexe 3 - Liste des outils développés dans le cadre de l'expérimentation

Numéro du projet		HAP-19		
Nom de l'outil	Fonction (préciser si ce sont des outils de pilotage, de suivi, de communication, de formation, de sensibilisation, etc.)	Utilisateurs ou destinataires	Format (papier, électronique, etc.)	Transférable en dehors de l'expérimentation (oui/non)
1	"À chaque danse ses histoires"	acteurs du projet adultes et scolaires	affiches, livret papier, dvd	oui
2	"La danse contemporaine en questions"	acteurs du projets adultes et scolaires	affiches, livret papier, liens internet	oui
3	"Enfrons dans la danse, enjeu d'une culture chorégraphique à l'école"	acteurs du projets et public élargi pour d'éventuelles médiations	livret papier et téléchargeable sur le site du GND	oui
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				



Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
SCN - INJEP
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.experimentation.jeunes.gouv.fr